



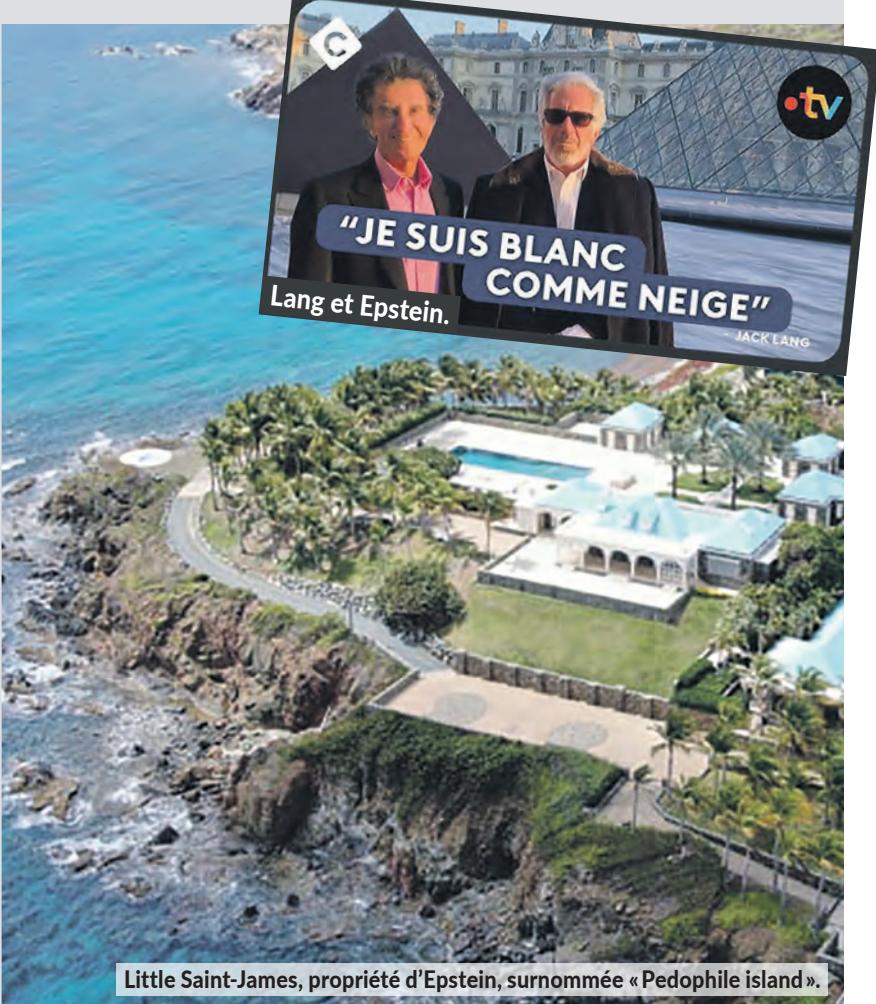
Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3002
13 février 2026
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!
LUTTE OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Affaire Epstein Une bourgeoisie aussi pourrie que son système



AME, APL...
Lecornu contre les immigrés

Page 6

Afrique
Minerais de sang

Page 9

Police
Matraques et mensonges

Page 7

Leur société

• Chômage et fermetures d'usines : à la hausse !	3
• Budget : l'État fait les poches des collectivités	3
• Finances communales : les entreprises payent moins	3
• Jack Lang : l'enfant chéri de la gauche caviar	5
• Procès du RN : la main dans le sac	5
• Un troupeau de brebis galeuses	5
• Aide médicale d'État : deux décrets scélérats	6
• APL : supprimée pour les étudiants étrangers	6
• Lycée Paul-Robert - Les Lilas : fermeture de classe	6
• CRS en procès : répression policière et lenteur judiciaire	7
• Le droit de mentir et de falsifier	7
• Cour des comptes : qui contrôle les contrôleurs ?	7
• Nouvelle-Calédonie : politique coloniale	12
• Grenoble : des familles hébergées à l'école	12
• Doléances : que sont les cahiers devenus ?	12
• Guyane : production pétrolière	16

Municipales 2026

• Les listes Lutte ouvrière - Le camp des travailleurs	4
• Jean-Louis Lavazec à Aubervilliers	4
• Samir El Yousfi à Ambérieu-en-Bugey	4
• Meetings et réunions publiques	4

Dans le monde

• Gaza : cadavres sous les décombres	8
• Syrie : les Kurdes assiégés	8
• Afrique : requins en conférence	9
• RDC : mort de centaines de mineurs	9
• Corée du Sud : des femmes contre l'armée américaine	10
• Grandes manœuvres : la guerre qu'ils nous préparent	10
• « Préférence européenne » : un mirage patronal	10
• Grande-Bretagne : « Quelque chose de pourri... »	16

Il y a 70 ans

• États-Unis : le boycott des bus de Montgomery	11
---	----

Dans les entreprises

• Urgences HEH - Lyon	13
• Échirolles : délit de militantisme	13
• GHE - Lyon	13
• La Poste - Paris et Arras	13
• Stellantis	14
• Bananeraies - Guadeloupe	14
• Amiante	14
• ArcelorMittal - Dunkerque	15
• Ubisoft	15

L'affaire Epstein : une bourgeoisie aussi pourrie que son système

On se demande souvent comment notre société peut générer des comportements aussi cupides, dégradants et violents. Eh bien, comme le montre l'affaire Epstein, l'exemple vient d'en haut !

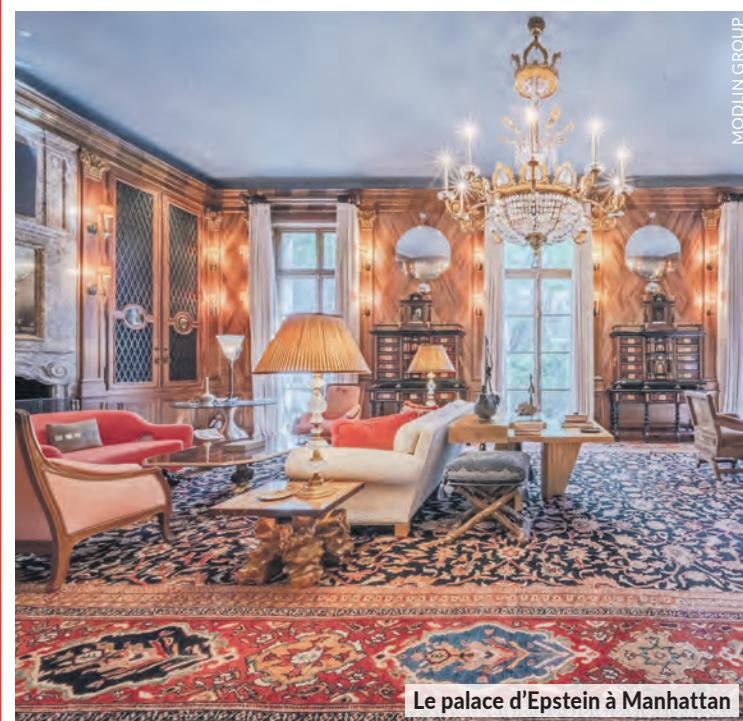
Jeffrey Epstein a fait fortune dans la finance. Quand les travailleurs mettent une vie à gagner de quoi acheter leur appartement ou leur maison, lui s'est enrichi de façon fulgurante comme « gestionnaire de fortunes ». Un de ces parasites qui aident les plus riches à payer le moins d'impôts possible et à spéculer.

C'est un métier qui rapporte, car la bourgeoisie est capable de très bien payer ses hommes de main, surtout quand ils doivent s'arranger avec la légalité. Epstein a ainsi accumulé des dizaines, puis des centaines de millions. De quoi se payer un hôtel particulier à Manhattan, une villa à Palm Beach, un bel appartement avenue Foch à Paris, une île dans les Caraïbes, un jet privé, s'acoquiner avec une riche héritière et se faire bien d'autres relations.

Car le monde bourgeois est un tout petit monde. À l'échelle de la planète, 3 000 familles composent le club des milliardaires. Américains, Britanniques, Français, Russes, Ukrainiens, Indiens, Libanais, Israéliens, Saoudiens... ils constituent une seule et même classe sociale. Ils se connaissent, se croisent dans les grands hôtels et les magasins de luxe, se retrouvent à Courchevel, sur la Riviera, à Doha, dans les riads au Maroc ou à Davos.

Ils ont leurs ronds de serviette dans les mêmes restaurants de luxe, où ceux qui vivent de leur salaire n'entrent pas pour se mettre à table mais pour travailler en cuisine, faire la plonge et le service. Ils passent leur vie à faire des affaires entre eux, à se donner des tuyaux, à se renvoyer l'ascenseur et à se prêter un million par-ci, un milliard par-là.

Trump, Musk, les Clinton, Bill Gates, Ariane de Rothschild, le prince Andrew, la princesse héritière de Norvège, des scientifiques et des artistes :



le réseau constitué par Epstein est édifiant. Tous n'ont pas participé aux orgies qu'il organisait, mais par complaisance, sinon par complicité, ils les ont tués.

La condamnation d'Epstein pour trafic sexuel de mineures en 2008 n'a même pas rebuté ce beau monde. En France, Jack Lang, icône socialiste des années Mitterrand, et sa fille, productrice, ont continué de le fréquenter de près. Pour sa défense, Jack Lang a juré n'avoir vu qu'un « *homme charmant et passionné de culture* ».

Manifestement, si l'amour rend aveugle, l'argent aussi ! Car Epstein était aussi un coffre-fort sur pattes. Et les Lang, père et fille, ont tapé dedans sans se gêner.

Dans ces relations de fric qui soudent la classe bourgeoisie, il n'y a pas toujours du proxénétisme ou de la pédocriminalité, mais cela arrive souvent. Rappelons-nous l'affaire Weinstein à Hollywood, les soirées « bunga-bunga » de Berlusconi, le violeur nommé Dominique Strauss-Kahn, Rafik Hariri, ami de Chirac, enrichi dans l'immobilier en construisant des palais pour les princes saoudiens et aussi, dit-on, en les fournissant en filles et en whisky...

Cela n'est pas très étonnant. La bourgeoisie a l'habitude de tout acheter : des entreprises dont dépendent parfois des centaines de milliers de salariés, des journaux, des chaînes de télévision, des ministres, des juges et même des partis politiques. Alors, pourquoi pas des femmes, fussent-elles mineures ?

Comme l'ont écrit Karl Marx et Friedrich Engels dans le Manifeste communiste : « *La bourgeoisie a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange. Elle a substitué aux nombreuses libertés, si chèrement conquises, l'unique et impitoyable liberté du commerce.* »

Incidemment, on apprend que, en 2009, le ministre britannique travailliste Mandelson intriguaient avec Epstein contre un petit impôt que son propre gouvernement voulait imposer aux banquiers de la City. Les électeurs votent, et les riches décident !

La justice américaine n'a pas publié tous les documents en sa possession et les a en partie censurés. Preuve qu'elle tentera jusqu'au bout de protéger les plus puissants. Mais nul besoin de chercher un quelconque complot. Il n'y a là que la banalité des relations entre bourgeois : l'entente sans scrupules des possédants pour jouir de leur richesse et de leur pouvoir aux dépens de la population.

Dans le passé, les dynasties royales se fréquentaient et se mariaient. L'aristocratie européenne formait une même classe sociale. Beaucoup de nobles sortaient des mêmes familles et faisaient bombance pendant que les peuples crevaient de faim. Certains ont fini guillotinés en 1793, d'autres furent renversés en 1848 ou encore en 1917-1918 par des révoltes. Eh bien, c'est tout ce que mérite cette classe de parasites qu'est la grande bourgeoisie !

Nathalie Arthaud

Chômage et fermetures d'usines : à la hausse !

Après les chiffres du ministère du Travail, ceux de l'Insee, confirment la tendance à la hausse du nombre de chômeurs.

D'après l'Insee, le taux de chômage a atteint 7,9 % au quatrième trimestre 2025 en France (hors Mayotte), en hausse de 0,4 % par rapport au début de l'année 2025.

Mettant en avant cette hausse relativement limitée – mais hausse tout de même –, le ministre de l'Économie a osé se féliciter d'avoir « remporté le combat contre le chômage à long terme » et d'être « sur un taux d'emploi qu'on n'a jamais eu ».

Derrière ce chiffre global, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté nettement, pour atteindre 21,5 %.

L'Insee explique cette forte hausse par la mauvaise conjoncture du marché du travail, car les jeunes sont souvent les premières victimes en cas de ralentissement.

Une autre étude, celle du cabinet Trendeo, qui se veut un observatoire de l'investissement et de l'emploi, vient étayer ce que l'on peut constater au fil des annonces concernant Michelin, Brandt, Teisseire, Novasco, etc. : avec 179 contre 116, le nombre de fermetures d'usines a dépassé celui des ouvertures en 2025. Depuis juin 2024,

près de 5 000 emplois industriels sont perdus chaque trimestre et la tendance devrait se poursuivre en 2026. Si l'étude se félicite du fait que les investissements battent des records, avec 125 milliards d'euros annoncés pour 2025, elle constate que ces investissements sont davantage réalisés dans des centres de données, qui pourraient rapporter gros mais ne créent presque pas d'emplois.

L'industrie automobile a subi les pertes les plus lourdes, avec plus de 50 000 emplois détruits entre 2009 et 2025. Seules l'industrie aéronautique et la construction navale s'en sortent mieux, sans doute stimulées par les commandes



d'armement de l'État, qui augmentent fortement dans la perspective de ce que les militaires nomment « guerre de haute intensité » pour ne pas parler de la Troisième Guerre mondiale.

Le chômage, l'exploitation

dans les usines d'armement, voire le « sacrifice » dans une guerre pour des intérêts qui ne sont pas les leurs, voilà la perspective que le système capitaliste en crise offre aux jeunes !

Valérie Fontaine

Budget : l'État fait les poches des collectivités

Cette année encore, l'État va réduire de plusieurs milliards d'euros le budget des collectivités territoriales.

Depuis quinze ans, l'État diminue chaque année, sous une forme ou sous une autre, les dotations qu'il verse aux collectivités locales, alors que cet argent est censé compenser les dépenses dont il s'est débarrassé en les reportant

sur ces collectivités. L'année 2026 ne déroge pas à la règle : les associations d'élus évaluent à plus de 5 milliards d'euros les ponctions sur les dotations aux collectivités contenues dans le budget qui vient d'être définitivement adopté.

Chaque année, le prétexte est le même : les communes, régions et départements doivent « contribuer à la réduction du déficit public ». En réalité, il s'agit là encore de trouver de l'argent pour financer les dizaines de milliards d'euros que le gouvernement veut consacrer au budget militaire et pour continuer à distribuer des fortunes aux grands capitalistes.

C'est ainsi que Lecornu, comme Bayrou avant lui, a par exemple reconduit le « Dilico », un dispositif visant à ponctionner directement les recettes des plus grandes collectivités, contre la promesse d'un remboursement aussi hypothétique que partiel... dans quelques années. Ce dispositif coûtera cette année 250 millions d'euros aux intercommunalités. Plusieurs dotations ou fonds de compensation sont

supprimés. Le Fonds vert, qui doit aider les collectivités à financer les investissements écologiques, a été diminué de plus de 300 millions d'euros. La principale dotation aux collectivités, la dotation globale de fonctionnement, restera gelée – ce qui, compte tenu de l'inflation, revient à une baisse nette de près de 2 %.

Le gouvernement, qui n'a pourtant que le mot « formation » à la bouche, s'est même en passant approprié une soixantaine de millions d'euros sur le budget du CNFPT, l'organisme qui gère la formation des agents publics territoriaux, entièrement financé par les collectivités. Enfin, la diminution drastique du budget de plusieurs opérateurs de l'État, comme l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat, l'Office français de la biodiversité ou

les Agences de l'eau, va assécher les aides que ceux-ci apportent aux collectivités pour financer leurs projets.

Et ce n'est pas fini : Lecornu a annoncé samedi 7 février que la loi de décentralisation qu'il va présenter après les élections municipales aura pour objectif de délester l'État de nouvelles compétences en les transférant aux communes, départements et régions... pour faire des économies dans un contexte budgétaire « tendu ». Autrement dit, avec des compensations financières au rabais.

Ces réductions de budget aboutissent chaque année à ce que de plus en plus de communes se voient obligées de fermer des services publics ou de diminuer le nombre des agents, pourtant indispensables.

Pierre Vandrille



Les entreprises payent de moins en moins

Depuis les lois de décentralisation, une grande partie des sommes précédemment dépensées par l'État sont passées à la charge des collectivités. Celles-ci se retrouvent à réduire leurs dépenses, augmenter le nombre de précaires, privatiser des services, parce que

leurs possibilités financières diminuent.

La taxe professionnelle, qui alimentait le budget des communes, a été supprimée en 2010 et remplacée par deux nouvelles contributions, une cotisation foncière des entreprises et une autre sur la valeur ajoutée dont

la disparition vient d'être repoussée. Parallèlement, des exonérations d'impôts des entreprises étaient décidées par les collectivités au travers par exemple de la création de zones franches urbaines, sous prétexte de favoriser l'emploi.

Inès Rabah

Fêtes régionales

Saint-Nazaire

Samedi

28 février

de 16 heures à minuit

Alvéole 12 de la base sous-marine

Metz

Dimanche

22 mars

à 11 heures

CALP de Plantières

2A, rue Mgr-Pelt à Metz Mettis

Les listes Lutte ouvrière – Le camp des travailleurs

Un mois avant le premier tour des élections municipales, qui aura lieu le 15 mars, les opérations de dépôt des listes auprès des préfectures sont en cours.

Pour permettre au camp des travailleurs de se faire entendre dans plus de 240 villes du pays, dont les plus grandes, près de 11 000 personnes, disposant du droit de vote et dûment inscrites dans leur commune, ont accepté de figurer sur les listes menées par des

militants de Lutte ouvrière.

Ces femmes et ces hommes, tous des travailleurs du rang, ne se présentent pas pour peser sur le sens de circulation des rues. Ils ont rejoint ces listes parce qu'elles leur permettent de relever la tête et d'affirmer avec fierté qu'ils n'acceptent

pas l'évolution de la société.

Ils ne se résignent pas à devoir compter chaque euro, à se priver de loisirs, à réduire le chauffage dans leur logement alors qu'ils se lèvent tôt ou rentrent tard pour toucher un salaire trop faible. Ils sont choqués des heures d'attente aux Urgences, des difficultés pour pouvoir se soigner, des classes surchargées dans l'école de leurs enfants pendant que le gouvernement

verse des centaines de milliards d'argent public aux capitalistes et trouve des dizaines de milliards pour l'armée. Ils n'acceptent pas de « *sacrifier leurs enfants* » comme le leur enjoignent les chefs de l'armée.

Ils savent bien qu'aucune municipalité n'a de pouvoir sur ces points-là et que ces élections ne changeront pas leur vie. Mais ils veulent profiter de cette consultation pour marquer leur défiance

vis-à-vis des notables et des politiciens qui se disputent la gestion du système capitaliste en place. Ils affirment que les travailleurs peuvent et doivent se représenter eux-mêmes.

En rejoignant les listes de Lutte ouvrière, ils contribuent à former un réseau de travailleurs conscients qu'il faut contester la dictature des capitalistes et qui veulent s'y préparer.

Xavier Lachau

Jean-Louis Lavazec à Aubervilliers

Enseignant en lycée professionnel, je conduis la liste Lutte ouvrière à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis. C'est une ville populaire, frappée par la crise. Avec 42 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, la commune est devenue l'une des plus pauvres de France.

Ville ouvrière, Aubervilliers est habitée depuis toujours par des gens venus du monde entier. Pourtant, sur 90 000 habitants, moins de 35 000 sont inscrits sur les listes électorales. Plus de la moitié de la population ne peut sans doute pas le faire, faute de droit de vote, alors que la plupart travaillent, paient des impôts, et vivent ici parfois depuis des dizaines d'années. C'est une partie du monde du travail qui est privée d'un droit élémentaire, et l'expression de l'ensemble des travailleurs qui est ainsi réduite. La gauche avait pourtant promis le droit de vote aux immigrés... en 1981, avant de l'oublier comme toutes ses promesses une fois au pouvoir. Elle n'en parle même plus aujourd'hui.



Notre liste compte des travailleuses et travailleurs originaires d'Haïti, du Cameroun, du Mali, du Sénégal, du Liban, d'Algérie et d'autres pays, et c'est une fierté. Contrairement à ce que voudraient nous faire croire les défenseurs du capitalisme, les vraies frontières ne sont pas celles qui sont dressées artificiellement entre les peuples, mais celles qui séparent le camp des travailleurs, de toutes nationalités, de celles des exploiteurs. Nous serons la seule liste à revendiquer, en plus du droit de vote pour nos frères de combat, le droit à la liberté de circulation et d'installation pour tous.

Meeting des listes Lutte ouvrière en Île-de-France à Paris

Samedi 14 février à 15 heures

Avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Métro : Maubert-Mutualité - Entrée libre.

Samir El Yousfi à Ambérieu-en-Bugey

Je suis ouvrier cariste, j'ai 54 ans et je conduis la liste à Ambérieu-en-Bugey dans l'Ain. J'ai connu Lutte ouvrière il y a vingt ans, quand des militants sont venus sonner à ma porte. Le camp des travailleurs, cela m'a tout de suite parlé, moi qui ai grandi dans une famille ouvrière immigrée dans l'Allier et qui travaille à l'usine depuis mes 18 ans. C'est pour cela que j'ai accepté d'être tête de liste.

J'ai longtemps été soudeur dans une usine de bétonnières, fermée brutalement en 2011 par le groupe Altrad. Et pour simplement toucher une prime de licenciement un peu moins minable que le minimum légal, il a fallu que nous

nous mobilisions pendant plusieurs semaines avec les copains de l'usine.

Ce qui me fait chaud au cœur, c'est que des gens acceptent d'être sur notre liste pour dire « *stop, je refuse de subir et de baisser la tête* ». Cela veut dire qu'il y a de l'espérance et de l'énergie. Sur notre liste, il y a des gens de toutes les origines et c'est un bon moyen de lutter contre le piège de la division.

Mes collègues ou mes amis, quand ils se lèvent le matin, ils ne pensent pas trop au nombre d'arbres qui vont être plantés devant la mairie mais aux factures et à la voiture qui risque de tomber en panne parce qu'elle a 300 000 km. Ce que j'ai envie de dénoncer dans



ces élections, c'est qu'il va y avoir des milliards pour un porte-avions et, à côté de ça, la médecine, les hôpitaux, l'Éducation nationale, c'est une catastrophe ; les logements sociaux, il y a des années d'attente. Voilà notre monde actuel !

Meetings avec Nathalie Arthaud

Lille

Mardi 3 mars à 19 h

Salle du Gymnase

Lyon – Villeurbanne

Jeudi 5 mars à 19 h

Centre culturel et de la vie associative
234, cours Émile-Zola - Villeurbanne

Toulouse

Vendredi 6 mars à 19 h

Salle du Sénéchal
Métro Capitole

Bordeaux

Samedi 7 mars à 15 h

Théâtre Le Trianon
6, rue Franklin

Nantes

Jeudi 12 mars à 19 h

Salle Nantes-Erdre
251, route de Saint-Joseph



PHOTOS LO

Réunions publiques avec les têtes de liste

Strasbourg

Vendredi 27 février à 18 h 30

Maison des associations,
1a, place des Orphelins

Orléans

Samedi 28 février à 16 h

Salle des Chats-Ferrés,
3 bis, rue des Chats-Ferrés

Tours

Mercredi 4 mars à 18 h 30

Centre de vie du Sanitas,
10, place Neuve

Jack Lang: l'enfant chéri de la gauche caviar

Le 6 février, la presse révélait que le nom de Jack Lang figurait des centaines de fois dans les dossiers de l'affaire Epstein. Puis on apprenait qu'il avait été en affaires avec le milliardaire condamné pour crimes sexuels.

L'ex-ministre de la Culture défendait alors « cet homme charmant » à qui il n'avait jamais « demandé un centime ».

De révélation en révélation, les affaires communes de ces messieurs sont apparuées de plus en plus louches et Lang a été accusé de blanchiment de fraude fiscale. Après que l'accusé a dû démissionner de la présidence de l'Institut du monde arabe, la presse s'est montrée plus diserte sur sa carrière.

Libération et *Le Monde*, les deux quotidiens de la gauche bien-pensante, ont alors décrit cinquante ans de parasitisme de haut vol.

Relais de Mitterrand dans le monde culturel depuis la fin des années 1970, puis inamovible ministre de la Culture sous deux septennats, cacique socialiste et éternel candidat à tous les honneurs, entremetteur stipendié des monarchies du Golfe, du roi du Maroc, de l'escroc Epstein et de quelques autres, Jack Lang menait grand train aux frais de qui voulait l'entretenir, à commencer par le Trésor public. Les quotidiens ont révélé, entre autres, qu'il ne payait jamais ses notes dans les restaurants et qu'il avait fait transformer la fonction bénévole de président de l'Institut du monde arabe

en poste salarié, à 10 000 euros par mois. Ancien ministre de la République, socialiste bon teint, « homme de gauche », il faisait des affaires dans les paradis fiscaux et grugeait allègrement le fisc avec un milliardaire véreux. Il faut ajouter à cela le soutien constant et revendiqué à ceux de ses amis qui furent accusés qui de viol, qui de détournement de mineur, qui de pédophilie. Jack Lang, donc, d'après les journaux même qui ont exalté pendant des dizaines d'années ses « réalisations culturelles », ne payait jamais rien, se croyait tout permis et permettait tout à ceux de son milieu.

Bien évidemment ceux qui prennent leurs distances aujourd'hui savaient très bien de quoi et comment Lang vivait. Un certain

nombre, les plus proches de la classe dirigeante, non seulement le savaient mais n'en étaient pas choqués, vivant et profitant exactement comme lui, avec le même mépris du bas peuple. Et voilà qu'un enchaînement politique malencontreux aux États-Unis a contraint la justice à publier les affaires criminelles d'Epstein. Pour éviter d'être seul dans le collimateur, Trump a préféré faire déverser tout l'égout, peut-être secrètement satisfait d'éclabousser au passage tout un milieu de petits nababs.

Sans cela Jack Lang aurait fini sa longue vie couvert d'honneurs, le monde des arts et du théâtre aurait fait une minute de silence à son décès, le festival de Cannes lui aurait dédié un prix et, pourquoi pas, on aurait baptisé des collèges



de son nom glorieux. En toute bonne conscience des « décideurs » et des exploiteurs pour qui, de toute façon, rien ne saurait changer.

Paul Galois

Procès du RN: la main dans le sac

Depuis mi-janvier se déroule la deuxième phase du procès, en appel, des assistants parlementaires du RN. Ce parti et deux douzaines de ses membres sont accusés d'avoir détourné 4,6 millions de fonds publics européens entre 2004 et 2016.

Après avoir, lors de la première phase du procès, crié au complot de la justice contre le FN devenu RN, Marine Le Pen et d'autres figures de ce parti ont ostensiblement changé de stratégie lors de l'appel. Leur argumentation, moins agressive mais plus hypocrite, tourne à présent autour du « c'était peut-être mal, mais nous ne savions pas comment tout cela fonctionnait ». Venant de l'avocate qu'est la fille de Le Pen,

cela prête à rire ! Il y aurait de quoi rire aussi à lire les piteuses explications des « assistants parlementaires » en question pour justifier d'une activité réelle. Elles vont des revues de presse censées avoir été réalisées par le collaborateur de l'eurodéputé Nicolas Bay en 2014, mais rédigées en 2018, au calendrier prétendument annoté en 2015, mais acheté et livré lui aussi en 2018, après le début de l'enquête. Cet

« emploi » aura coûté tout de même 39 000 euros au Parlement européen.

Un autre assistant n'a pu avancer comme argument que l'échange d'un seul SMS avec son député, Louis Aliot en l'occurrence, au sujet d'une galette des rois. Une autre, par ailleurs ex belle-sœur de Marine Le Pen, était censée travailler et résider quotidiennement à Bruxelles en tant qu'assistante accréditée, mais ne l'a jamais fait... avançant « des raisons personnelles ». Un autre encore a enchaîné les contrats d'assistant à Bruxelles pendant les dix années où il officiait à Saint-Cloud auprès



de Jean-Marie Le Pen, grâce à son don d'ubiquité sans doute. Sommé de fournir des preuves de son prétendu

travail, sa réponse vaut d'être citée : « Non, je n'ai rien conservé. J'ai changé de femme, j'ai changé de chien, j'ai changé d'ordinateur et de téléphone plusieurs fois. Je garde le moins de choses possible. »

Ce qui n'a pas changé, en revanche, c'est le refrain du parti de Le Pen et Bardella qui veut s'affirmer propre et au-dessus de toute corruption, même quand il est pris la main dans le pot de confiture. Un pot qu'ont déjà entamé ses collègues d'autres partis de la droite ou de la gauche parlementaires, des Cahuzac ou des Fillon, mieux placés ou plus rodés.

Viviane Lafont

Un troupeau de brebis galeuses

Plus l'échéance électorale approche, celle de mars prochain mais surtout celle de 2027, plus le parti de Le Pen-Bardella cherche à normaliser son image : gommer les candidats aux municipales qui font tache, rognier les paroles qui débordent, cacher sous le tapis les allusions puantes.

« Le parti a fait l'effort et réagit à chaque fois. On trie, on fait la chasse à ces

« brebis galeuses ». Mais quelle que soit la position politique, vous aurez des gens qui la défendent avec bon sens, d'autres avec radicalité », fait mine de déplorer un conseiller de Bardella. Eh oui, il ressort de tout côté des tweets racistes prétendument humoristiques, des gauloiseries homophobes ou sexistes, des propos anti-IVG, des saletés antisémites, des expressions

ordurières de la pire veine. Plus ces pâles figures RN se sentent pousser des ailes, encouragées qu'elles sont par des sondages qu'elles estiment favorables, plus elles se lâchent.

Œuvrant à polir son image de parti bourgeois gouvernement-compatible, après avoir travaillé à séduire le grand patronat, futur donneur d'ordres, Bardella aura beau « désapprouver et

condamner ces messages » racistes ou antisémites, menacer de convoquer les « brebis galeuses » devant « des instances disciplinaires », et tenter de minimiser le phénomène, il ne peut effacer ce qui le sous-tend : le tas d'idées stupides, réactionnaires et dangereuses qui tiennent lieu d'idéologie à l'extrême droite dont le RN fait partie.

V. L.

Aide médicale d'État: deux décrets scélérats

Le gouvernement Lecornu vient de prendre deux décrets visant les sans-papiers qui souhaitent bénéficier de l'aide médicale d'État (AME). C'est un pas de plus vers la suppression pure et simple de ce dispositif, que demande de longue date l'extrême droite.

Il fallait jusqu'à maintenant joindre au formulaire de demande la copie de l'un des documents suivants : « *carte d'identité, passeport, titre de séjour antérieur, extrait d'acte de naissance ou livret de famille, ou tout autre document de nature à attester de son identité* ». Le nouveau décret limite désormais ces justificatifs aux seuls documents officiels comportant une photo. L'association Médecins du Monde estime que cela exclura des soins

un tiers des demandeurs. Comment exiger en effet de migrants qui ont dû subir le racket des passeurs, les naufrages, parfois l'emprisonnement en Libye ou ailleurs, d'avoir pu conserver de tels documents malgré toutes leurs précautions ? Comment pourraient-ils faire venir ces documents de pays qu'ils ont parfois dû fuir pour sauver leur vie ? Déjà, actuellement, la moitié des personnes qui pourraient bénéficier de l'AME

du fait de leur pathologie n'accèdent pas à ce droit par suite de tracasseries ou simplement par ignorance de l'existence de cette aide.

Les derniers gouvernements ont pris pour cible l'AME. Ils reprennent la campagne de la droite et de l'extrême droite affirmant que ce dispositif générerait un « *appel d'air* » pour les migrants. En septembre dernier Bruno Retailleau, alors ministre de l'Intérieur de François Bayrou, avait proposé d'en rendre l'accès plus difficile et de restreindre le panier de soins. Ni les considérations humanitaires ni les tribunes signées par des milliers de médecins



Sous une tente de Médecins Sans Frontières avec un interprète.

INFOMIGRANTS

expliquant que la suppression de l'AME engendrerait forcément une aggravation des risques sanitaires pour toute la population ne font reculer les hommes au pouvoir.

Le second décret indique que les agents des ministères, de l'Intérieur en particulier, ou ceux des consulats pourront avoir accès aux données à caractère personnel concernant les demandeurs de l'AME. Cette immixtion de la police dans le domaine personnel est une menace et pourrait inciter les sans-papiers tentant de régulariser leur situation à

renoncer à se soigner pour ne pas donner de prétexte à un refus.

Cette campagne permanente visant à faire croire que le déficit de l'Assurance maladie serait dû à une aide ne représentant que 0,47 % des dépenses de santé est ignoble. En visant encore une fois à désigner les sans-papiers ayant risqué leur vie à travers les mers comme des profiteurs en puissance, elle veut surtout détourner les regards des travailleurs de ceux qui sont leurs vrais exploiteurs.

Daniel Mescla

APL: supprimée pour les étudiants étrangers

À partir de l'été 2026, les étudiants étrangers faisant leurs études en France seront privés de l'aide personnalisée au logement (APL). Une mesure réclamée par l'extrême droite et appliquée docilement par le gouvernement avec l'aval du PS.

Le Parti socialiste, pour justifier sa non-censure du budget 2026, s'était vanté d'avoir obtenu des « reculs » du gouvernement, notamment sur le gel prévu des APL. Il s'est moins vanté, en revanche, d'avoir donné son accord à l'introduction de la « préférence nationale » pour l'octroi de l'APL aux étudiants.

Jusqu'à présent, les étudiants étrangers y avaient droit dans les mêmes conditions que les Français. Le changement des règles décidé par le gouvernement permettra de faire environ 200 millions d'euros d'économie par an au détriment de ces étudiants. Et surtout, le gouvernement

escompte bien tirer un bénéfice politique de cette mesure démagogique destinée à plaire à l'électorat d'extrême droite.

Concrètement, seuls les étudiants étrangers boursiers pourront désormais toucher les APL. Ils ne sont que 2 % d'entre eux tant les conditions d'accès aux bourses sont resserrées, en particulier pour les étudiants extracommunautaires. Selon les chiffres de la Fondation pour le logement, près de 300 000 étudiants devraient être touchés par cette mesure xénophobe et perdre entre 100 et 250 euros par mois, ce qui les empêchera, tout simplement, de se loger.

Actuellement, les étudiants étrangers sont souvent les plus précaires, obligés de jongler avec deux ou trois petits boulots pour s'en sortir, et faisant la queue le soir devant les centres d'aide alimentaire. Les priver d'APL, c'est leur interdire de fait l'accès aux résidences étudiantes ou aux foyers, et les jeter dans les bras des marchands de sommeil... quand ce ne sera pas à la rue.

Pour couronner cette infamie, le gouvernement a présenté cette réforme comme une mesure... de justice sociale ! « *Les aides publiques doivent être réservées à ceux qui en ont le plus besoin. Être généreux, c'est être juste* », a ainsi déclaré le ministre de la Ville et du Logement. Évidemment ce n'est pas le même discours quand il s'agit de verser 211 milliards d'aides publiques au patronat !

Pierre Vandrille

Lycée Paul-Robert Les Lilas: la fermeture de classe ne passe pas

Au lycée polyvalent Paul-Robert des Lilas, en Seine-Saint-Denis, l'annonce de la suppression d'une classe de première générale à la rentrée 2026 a été reçue comme elle le méritait.

La mobilisation s'est organisée immédiatement pour contrer cette attaque. Cette suppression va en effet engendrer une hausse des effectifs des classes et des groupes de spécialités, la suppression de postes d'enseignants et probablement celle d'une classe de terminale l'année suivante.

Le 28 janvier, les élèves ont bloqué l'entrée du lycée et ont recommencé trois autres journées. Ils ont surtout rédigé un tract qu'ils ont distribué devant le lycée et sur les marchés des communes concernées pour informer la population.

Les enseignants aussi se sont mobilisés en tapissant le lycée d'affichettes alertant sur les conséquences de cette suppression. Ils ont cherché à s'adresser

aux autres établissements du secteur, qui subissent la même attaque. Les affiches et les banderoles fabriquées ont été posées sur les grilles du lycée et les enseignants ont fait circuler une pétition en ligne. Le 30 janvier, la grève a été suivie à 100 %. Quant aux parents d'élèves, ils ont distribué leur tract toute la matinée du dimanche 8 février sur le marché des Lilas et les enseignants ont prévu de faire de même le dimanche suivant.

Mercredi 11 février, une nouvelle grève était organisée pour manifester sous les fenêtres du rectorat pendant l'audience qu'il a fini par accorder. Tous ceux qui ont agi ne comptent pas en rester là.

Correspondant LO



Protestation contre les restrictions d'APL aux étudiants étrangers.

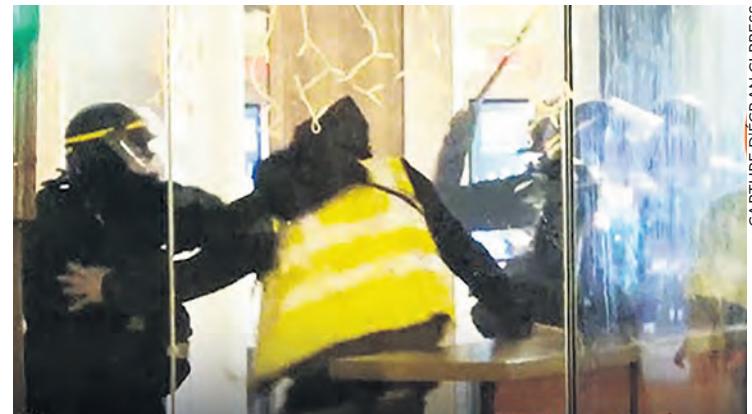
CRS en procès : répression policière et lenteur judiciaire

Plus de sept ans après les faits, s'est ouvert lundi 9 février le procès de neuf CRS accusés de violences volontaires aggravées pour s'être acharnés sur des manifestants réfugiés dans un restaurant Burger King de Paris, lors du mouvement des Gilets jaunes.

Le 1^{er} décembre 2018, troisième samedi de manifestations des Gilets jaunes, la police avait été particulièrement violente : selon le gouvernement lui-même, 2 500 personnes ont été blessées, dont trente éborgnées, et cinq qui ont perdu une main. En soirée, alors que la place de l'Étoile était rendue étouffante à cause des gaz lacrymogènes, un groupe de manifestants s'était abrité dans le Burger King. Mais neuf CRS les y ont poursuivis, frappant des hommes et des femmes qui ne montraient aucune agressivité et multipliant les coups de matraque – jusqu'à 27 sur un homme à terre. Pas de

chance pour ces brutes, la scène avait été filmée et il a bien fallu que la justice se réveille... au bout de sept ans, alors qu'ils avaient continué à exercer leur fonction.

Au début du procès, les prévenus se sont présentés au tribunal en uniforme, pensant certainement que ce serait une armure pour amadouer les juges, alors que le règlement leur interdit de le porter quand ils ne sont pas en service. Ils ont dû aller se rhabiller ! Pour



Le tabassage dans le Burger King.

leur défense, la plupart ont invoqué que, lors des faits, ils étaient exténués, après avoir été confrontés toute la journée à des scènes d'une violence inouïe. Répondant aux questions des avocats, un autre a confirmé que, pour lui comme pour ses collègues, « *il n'y avait pas eu de sanction* ». Et quand un

avocat a demandé : « *Vous avez reçu une médaille d'honneur du ministère de l'Intérieur, c'était avant ou après les faits ?* », l'intéressé a répondu sans hésiter que c'était bien « *après* ».

On comprend alors mieux pourquoi la marche de la justice a été si lente.

Marianne Lamiral

Le droit de mentir et de falsifier

D'après Mediapart, la justice s'apprête à classer sans suite la plainte contre la police de six jeunes hommes accusés à tort d'avoir incendié deux voitures de police à Viry-Châtillon le 16 octobre 2016.

Lors de cet incendie criminel, quatre policiers avaient été blessés dont un grièvement brûlé. L'enquête, largement médiatisée, menée par leurs collègues avait été bâclée pour incriminer des jeunes de

la cité de La Grande Borne à Grigny. En première instance, puis en appel, sur les treize accusés, cinq jeunes ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 18 ans de prison et huit ont été acquittés. Une partie d'entre

eux ont alors porté plainte contre la police pour falsification de procédure.

En effet, ils ont, pour trois d'entre eux, passé quatre ans en prison pour rien, d'autres ayant écopé d'un an de détention provisoire, alors qu'ils étaient innocents. Comme a témoigné l'un des jeunes arrêtés à tort et qui a fait quatre ans et trois mois de prison : « *Ils ne cherchaient pas les coupables mais des coupables.* »

Et de fait, les policiers ont tronqué les interrogatoires, allant même jusqu'à les falsifier. Ils ont harcelé les jeunes en garde à vue pour leur faire avouer leur présence et leur complicité. Les audiences, qui sont nécessairement filmées, n'ont été que partiellement retranscrites. Un des jeunes a nié pendant des heures

avoir été présent lors de l'attaque mais, à l'issue de la garde à vue, il a fini par dire, sur les conseils de son avocat commis d'office, qu'il ne se souvenait plus de rien. C'est cela qui a été retenu contre lui lors du premier procès. Pire, un témoignage qui le disculpait n'a même pas été versé au dossier.

En 2021, malgré les éléments qui incriminaient les policiers, le directeur général de la police nationale, Frédéric Veaux, leur avait renouvelé son soutien. « *Quoi qu'il arrive et quoi qu'on dise [...], je les défends et je les défendrai.* » Et c'est exactement ce qui s'est passé. Alors que quatre plaintes pour « *faux en écritures publiques* », « *violences volontaires* » et « *escroquerie au jugement* » ont été

déposées par les avocats des jeunes innocentés, la justice ne s'est pas du tout hâtée pour entendre les policiers incriminés.

Depuis 2021, l'affaire est passée entre les mains de cinq juges successifs. Il a fallu attendre 2023 pour que les policiers soient enfin auditionnés. Aucun d'entre eux n'a été mis en examen.

Le principal témoin dont les policiers s'étaient servi pour accuser les jeunes n'a même pas été entendu. C'est ainsi que la procédure va certainement aboutir à un non-lieu.

Selon qu'il s'agit de prouver la culpabilité des jeunes des quartiers ou celle des policiers, la justice n'a ni la même célérité, ni la même exigence.

Aline Urbain



L'incendie des véhicules en 2016 à Viry-Châtillon.

Cour des comptes : qui contrôle les contrôleurs ?

Macron devait nommer, le 11 février, une de ses fidèles, Amélie de Montchalin, jusque-là ministre des Comptes publics, à la présidence de la Cour des comptes.

Alors que son règne et donc la faculté d'offrir des prébendes à ses amis, s'arrêtera l'an prochain, le président assure ainsi à sa ministre de quarante ans un poste qu'elle pourrait conserver jusqu'à ses 68 ans. Le président de la Cour des comptes est en effet inamovible et ne quitte sa fonction que par choix ou atteint par la limite d'âge.

Au-delà de l'effet reca-

sage, tous les responsables politiques non-macronistes soulignent qu'Amélie de Montchalin aura pour tâche de contrôler l'application d'un budget qu'elle a elle-même mis en place et, en quelque sorte, de corriger elle-même sa propre copie. Mais l'auto-contrôle, c'est-à-dire en fait l'absence de contrôle, est en fait la règle, tant pour l'État que pour les grandes entreprises.

Chaque président de la Cour des comptes, soigneusement choisi parmi les serviteurs de l'État ayant fait leurs preuves, et quel qu'ait été son passé politique, a toujours jugé que l'État dépensait trop pour les pauvres et pas assez pour les « entreprises ». Ainsi, la Cour n'a pas été capable de savoir à qui, sous quel prétexte et comment sont versés les 270 milliards de subventions publiques accordées chaque année aux grandes entreprises privées. Elle est, en revanche, parfaitement à

même de prouver que les travailleurs se soignent trop et tombent trop souvent malades.

Quant au scandale de la présidente de Montchalin chargée de contrôler les comptes de la ministre Amélie, il est de même nature que Nestlé contrôlant lui-même la qualité de son lait infantile et de ses eaux minérales, des usines classées Seveso garantissant elle-même la sécurité de leurs installations, des fonctionnaires de police jugés par leurs supérieurs hiérarchiques, des tribunaux

militaires interdisant les regards civils, ou du ministère des Finances déversant l'argent public dans les caisses privées sans que quiconque puisse fermer le robinet. Ni le grand patronat, ni l'État à son service ne veulent vraiment que la population ait connaissance de leurs affaires.

On peut donc être certain qu'Amélie de Montchalin a toutes les qualités pour exercer la fonction qu'on lui offre et saura cacher la poussière sous d'épais tapis de rapports.

Paul Galois

Gaza : cadavres sous les décombres

Pour justifier la continuation de la guerre à Gaza, Netanyahu dénonçait l'utilisation par le Hamas des corps d'Israéliens décédés comme d'une monnaie d'échange. Mais le gouvernement israélien se livre lui aussi, et à une tout autre échelle, à cette sordide pratique.

Le gouvernement de Netanyahu lui-même vient de reconnaître que la guerre à Gaza a fait plus 70 000 morts. Mais nul ne sait combien de Palestiniens ont disparu, ensevelis sous les décombres, ni combien de corps sont détenus par l'armée israélienne. Près de 360 cadavres de Palestiniens, dont beaucoup méconnaissables, ont été remis dans le cadre des échanges organisés avec le Hamas en contrepartie de la libération d'otages. Mercredi 4 février, 54 autres corps ont été transférés à Gaza, en même temps qu'une soixantaine de boîtes contenant les restes d'un nombre indéterminé de Palestiniens.

Héritée des autorités coloniales britanniques, la pratique consistant à refuser de restituer les dépouilles des

Palestiniens à leurs familles a cours depuis la création de l'État d'Israël. En 1948, les milices des organisations sionistes se sont livrées à des massacres dans des villages arabes pour terroriser leurs habitants et les pousser à fuir. Les corps ont souvent été enterrés dans des fosses communes qu'on continue de découvrir aujourd'hui lors de travaux pour des parkings de plage ou dans des stations touristiques. Dans les années qui suivirent, pour enterrer les corps de Palestiniens tués par l'armée, les autorités israéliennes créèrent des « *cimetières de morts ennemis* », dans des zones militaires fermées dont les tombes n'étaient identifiées que par des numéros.

En 2017, le gouvernement a institutionnalisé



Nouveau bombardement israélien du quartier de Zeytun dans le nord de la ville de Gaza, le 6 février.

ces pratiques en décrétant officiellement que les corps de Palestiniens tués « *lors d'opérations terroristes* » ou décédés en prison seraient conservés pour être utilisés comme monnaie d'échange. Conservés au Centre national de médecine légale d'Israël dans des congélateurs, certains n'ont été rendus à leurs familles que dans des conditions strictes, sans que celles-ci aient la possibilité de les examiner avant

l'enterrement. Selon le décompte d'une ONG palestinienne, quelque 672 corps de Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est sont ainsi encore retenus par l'État israélien.

Cette politique est à l'image de la violence employée par les dirigeants israéliens depuis 80 ans pour priver les Palestiniens de leurs terres, de leurs biens et de leurs droits. Depuis sa naissance, l'État israélien mène

une guerre permanente aux Palestiniens avec la complicité plus ou moins ouverte des grandes puissances, États-Unis en tête. Aujourd'hui encore, après près de trois années d'un massacre de masse à Gaza, la plupart des gouvernements occidentaux n'ont pas un mot pour condamner le terrorisme d'État israélien et la façon dont il prend en otages les Palestiniens, vivants ou morts.

Marc Rémy

Syrie : les Kurdes assiégés

Malgré l'accord de cessez-le-feu signé le 30 janvier entre les troupes d'al-Charaa et les FDS à majorité kurde, les tensions sont multiples dans le Nord-Est de la Syrie où se poursuit le siège de deux villes kurdes, Hassaké et Kobané.

Les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont été créées en octobre 2015 pour officialiser l'alliance entre les milices kurdes de Syrie liées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de Turquie et certaines tribus arabes. Les FDS constituèrent alors l'essentiel des troupes au sol engagées avec le soutien des États-Unis et de la coalition occidentale pour combattre l'État islamique (Daesh) qui s'était imposé sur un vaste territoire à cheval sur la Syrie et l'Irak. Elles subirent les plus grandes pertes humaines pour le reconquérir. En 2019, à peine Daesh vaincu et sa capitale Raqqâ reprise, les États-Unis lâchèrent une première fois les FDS. Ils laissèrent l'armée turque – qui n'avait cessé de traquer les combattants kurdes, en particulier ceux du PKK – prendre une large bande de territoire le long de sa frontière, au prix de

milliers de morts.

Les FDS n'avaient alors pu maintenir leur pouvoir sur le Nord-Est syrien que grâce à leur accord avec Bachar al-Assad et les tribus arabes vivant sur les rives de l'Euphrate, et grâce à l'aval des États-Unis. Cela permit aux chefs des FDS de prendre le

contrôle des postes frontières et des champs gaziers et pétroliers de cette région, avec la rente mais aussi la corruption et les trafics qui en découlaient.

La gouvernance de cette région du Rojava par les FDS a certes permis pour un temps aux Kurdes, privés de droits nationaux et réprimés par les États voisins où ils constituent de fortes minorités, de vivre relativement en sécurité. À la différence des autres appareils militaires

et seigneurs de guerre qui se sont imposés au fil des années sur le chaos laissé par les multiples interventions militaires américaines au Moyen-Orient, les FDS se veulent laïques et progressistes, intégrant par exemple des troupes de femmes combattantes. Mais, en échange de cette position, très fragile, les FDS ont dû continuer à assumer les tâches les plus ingrates pour le compte de l'impérialisme.

Ainsi, jusqu'à ces derniers jours, les FDS administraient d'immenses camps d'anciens djihadistes prisonniers et leurs familles. Plusieurs dizaines de milliers de personnes, anciens combattants mais aussi femmes et enfants, de nationalité syrienne, irakienne, française, allemande, britannique, sont encore détenues dans une dizaine de camps. Ceux de Roj et Al-Hol regroupent plus de 28 000 civils, dont 8 500 étrangers, dans des conditions indignes. Des enfants sont nés et ont grandi dans ces camps parce que la plupart des pays européens refusent de rapatrier leurs ressortissants même

mineurs ayant rallié Daesh, de gré ou de force. Ils continuent de croupir au Rojava.

La reprise en main du Nord-Est syrien par les troupes d'al-Charaa, soutenu par la Turquie et les États-Unis et lui-même djihadiste fraîchement défroqué, pose la question de l'avenir de ces prisonniers. Les États-Unis organisent le transfert vers l'Irak de quelque 7 000 d'entre ceux qu'ils considèrent comme les plus dangereux, sans se soucier ni du sort des autres prisonniers ni des conséquences encourues dans un Irak ruiné par des décennies de guerres américaines.

Quant à la population kurde de Syrie, elle est une nouvelle fois victime du cynisme sans borne des dirigeants impérialistes qui piétinent les droits des peuples tout en les manipulant quand cela les sert. Mais elle subit aussi les conséquences de la politique des dirigeants kurdes, eux-mêmes disposés à offrir leurs services à n'importe qui lui permettra de contrôler un territoire.

Xavier Lachau



Les soldats du gouvernement d'al-Charaa à Hassaké, après l'accord du 30 janvier.

Afrique: requins en conférence

La principale conférence minière africaine se tient depuis lundi 9 février au Cap, en Afrique du Sud. Les quelque 10 000 participants, représentants des trusts miniers ou des gouvernements africains, vont s'y affronter pour débouiller la population du continent des richesses qui auraient pu lui permettre de sortir de la misère.

La demande mondiale en minéraux va quadrupler d'ici à 2040, prévoit l'Agence internationale de l'énergie, et on peut prévoir que les cours suivront. Le développement de l'informatique dans tous les secteurs, l'abandon des énergies fossiles, la multiplication de data centers géants vont donc cette évolution. Il y a déjà dans cette révolution technologique de quoi attiser la rivalité pour l'accès aux ressources minières, mais il faut y ajouter la guerre économique qui sévit à l'échelle de la planète entre les États-Unis, la Chine, l'Europe. Chaque État, chaque trust minier a plus que jamais à cœur de sécuriser ses approvisionnements.

Dans ce contexte, le continent africain est l'objet de tous les appétits. Dès aujourd'hui, on y extrait une grande partie de la production mondiale. L'Afrique du Sud et le Gabon dominent le marché du manganèse, la

République démocratique du Congo produit 75 % du cobalt mondial, Madagascar et le Mozambique dominent le marché du graphite. Mais ce sont surtout les réserves inexploitées existant en Afrique qui sont impressionnantes. Tous minéraux confondus, elles se montent à un tiers des réserves mondiales. Bien des mines pourraient être ouvertes dans des zones où l'insécurité a empêché l'exploitation industrielle. Des filons ne sont exploités que par des mineurs artisanaux venus de toutes les régions et l'absence presque totale de transports rend trop coûteux l'acheminement des minéraux vers des usines de traitement ou des ports. Des motards jouant à cache-cache avec les bandits coupeurs de route suppléent parfois à l'absence de trains. Mais ce qui n'était pas rentable aujourd'hui pourrait le devenir demain en raison de la hausse de la demande et des cours.

Les États-Unis, engagés

dans un bras de fer avec la Chine, qui possède une grande partie des mines africaines, s'impliquent en premier lieu dans cette ruée vers les minéraux. C'est sous leur égide qu'a été signé en décembre à Washington un accord de paix entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, qui permettait à Trump de déclarer : « Nous obtenons une grande part des droits miniers du Congo. » Dans le même ordre d'idée, les États-Unis

et l'Europe financent un corridor ferroviaire et routier entre la ville minière de Lubumbashi en RDC, la « ceinture de cuivre » en Zambie et le port angolais de Lobito.

Les représentants des gouvernements africains présents à la conférence tenteront pour leur part de se réserver quelques miettes en faisant monter les enchères, étant entendu que celles-ci ne profiteront pas à la population mais accroîtront leur propre fortune. En

République démocratique du Congo, la présidence ou le poste de gouverneur d'une province minière comme le Katanga vont de pair avec la possibilité de se constituer un empire financier au milieu d'une population parmi les plus pauvres du monde.

Les commentateurs aiment à parler de la « malédiction des minéraux », mais c'est bien de la malédiction de l'impérialisme qu'il s'agit.

Daniel Mescla



La mine de diamants Premier de Cullinan, en Afrique du Sud.

PAUL PARSONS WIKIPEDIA

RDC: mort de centaines de mineurs

Le 28 janvier à Rubaya, un site minier dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), un pan de colline s'est effondré. Entre 200 et 400 personnes, peut-être davantage, ont été tuées dans le site d'où est extrait 15 % de la production mondiale de coltan, tout se fait à la main, de l'extraction au lavage des minéraux. Les mineurs creusent de longs tunnels, jusqu'à 150 mètres, dans des collines argileuses. Ces galeries ne sont ni étayées ni drainées, ce qui devient dramatique à la saison des pluies en cours.

Les morts sont des mineurs mais aussi des enfants et des femmes commerçantes qui vivent de l'extraction de ce minéral indispensable aux productions électroniques, médicales ou militaires. Le travail à la mine de Rubaya est totalement artisanal,

Pour 5 dollars pour jour, les mineurs risquent leur vie tous les jours et se détruisent la santé en travaillant avec de simples pioches, pelles et barres à mine. Il n'y aucun service de secours. Comme l'a dit un mineur lors de l'effondrement, « il n'y a que les creuseurs qui assistent les leurs ».

Rubaya, comme la ville de Goma, située à 70 kilomètres, est contrôlée depuis janvier 2025 par le groupe armé M23. Avec l'appui militaire du Rwanda, le M23 a étendu son pouvoir sur une large partie du Kivu, où il a implanté une sorte d'administration. La taxe de 7 dollars appliquée à chaque kilogramme de minéral extrait de la mine de Rubaya rapporterait 800 000 dollars par mois au M23. Le gouvernement congolais dénonce cette mainmise et attribue les morts de l'effondrement à l'occupation armée par le M23. Mais, en novembre,

des dizaines de personnes ont péri dans l'effondrement d'un pont situé sur un site minier du sud de la RDC qui, lui, est sous contrôle du gouvernement central congolais.

Avant l'arrivée du M23, d'autres chefs de guerre, non liés au Rwanda, exploitaient le site minier dans des conditions tout aussi terribles. À Rubaya travaillent d'ailleurs des mineurs congolais comme rwandais. Le Kivu compte plus de 200 000 mineurs, auxquels s'ajoutent bien d'autres travailleurs qui assurent les transports indispensables sur des motos ou de simples vélos, et des vendeuses de rue qui préparent les repas que leur achètent les mineurs, tous victimes de la même exploitation et courant les mêmes dangers mortels.

Derrière les chefs de guerre qui attisent le nationalisme et les affairistes locaux, qu'ils soient congolais ou étrangers, se tiennent

les grands groupes capitalistes occidentaux qui empochent la part du lion. Ce sont les clients finals du coltan et des autres minéraux de sang, l'étain, le tungstène et l'or. Ces derniers alimentent les chaînes de montage des Apple, Motorola, Thales, Tesla et autres Samsung, après avoir été raffinés en Chine ou en Malaisie. Depuis leurs sièges luxueux à New York, Londres ou Paris, les capitalistes occidentaux profitent de ce chaos infernal qui règne dans l'est de la République démocratique du Congo.

Depuis trente ans, cette région est ravagée par des guerres sans fin qui alimentent ce pillage des minéraux. Malgré l'annonce par Trump, le 4 décembre 2025, de la signature d'un accord de paix entre le Rwanda et le Congo, les combats n'ont pas cessé, l'exploitation et ses morts non plus.

Cédric Grumel



La mine de coltan de Rubaya.

CHALLENGES PALOMA LAUDET

Corée du Sud: des femmes contre l'armée américaine

L'enquête d'un journaliste français a récemment fait connaître le calvaire subi par des jeunes femmes sud-coréennes, contraintes de se prostituer pour les besoins de l'armée américaine depuis les années 1950 jusqu'aux années 1990.

Que les états-majors des armées aient recours à la prostitution organisée et se transforment en proxénètes, cela n'est spécifique ni à l'armée américaine, ni à l'armée japonaise. L'armée française avait bien ses « BMC », ses « bordels militaires de campagne » durant la guerre d'Algérie. En Corée, durant la colonisation japonaise, l'armée avait institué le système des « femmes de réconfort » pour ses soldats. Durant toute la Seconde Guerre mondiale, des jeunes femmes, parfois des enfants, furent raflées et

transformées en esclaves sexuelles, envoyées partout où l'armée japonaise combattait, parfois même au plus près du front.

Depuis longtemps en Corée du Sud, ce proxénétisme d'État du Japon a symbolisé ce que sa domination coloniale avait de pire. Mais ensuite, l'armée américaine, à partir de la défaite militaire du Japon en 1945 puis surtout à partir de la guerre de Corée, a poursuivi ces pratiques. L'omerta imposée par l'appareil d'État sud-coréen, avec la complicité de tous les partis qui se sont

succédé au pouvoir, a par contre réussi à les dissimuler au grand public.

En 1961, une directive interne de l'administration d'une province déclarait « *urgent de préparer des installations de masse pour les femmes de réconfort afin de soutenir les troupes de l'ONU* ». Avec des méthodes similaires à celles qu'avait employées l'armée japonaise, l'État coréen rafla donc des jeunes filles, souvent mineures, et les enferma dans des maisons closes.

Il ne s'agit pas que d'une histoire ancienne. Alors même que la prostitution est officiellement interdite en Corée du Sud, certains de ces établissements se maintiennent toujours à proximité des bases américaines.



“Femmes de réconfort” coréennes pour soldats japonais d'abord, pour soldats américains ensuite.

ARCHIVES UNIVERSITÉ DE SEOUL

La seule différence est que désormais celles qui y sont enfermées sont surtout des femmes étrangères, provenant de Russie ou des Philippines.

Le 8 septembre 2025, une centaine de femmes sud-coréennes ont osé porter plainte contre l'armée américaine, bien que celle-ci soit intouchable par un statut d'impunité datant de 1966. Et elles ont également décidé d'attaquer l'État coréen.

Outre son aspect odieux,

le fait illustre aussi combien, malgré sa haute technologie et son modernisme de façade, la Corée du Sud reste dans une relation de soumission extrême vis-à-vis de l'impérialisme américain. Les troupes de ce dernier n'ont jamais quitté la péninsule, elles regroupent 28 000 soldats répartis dans 73 bases militaires et un général américain est toujours détenteur de l'autorité suprême sur l'armée sud-coréenne.

Pierre Royan

Grandes manœuvres: la guerre qu'ils nous préparent

Des manœuvres militaires, baptisées Orion 26, ont commencé dimanche 8 février des côtes bretonnes à l'île de Ré.

Ces manœuvres impliquent 25 navires de guerre français, plus quelques autres des pays alliés, 12 500 militaires, des centaines d'avions, d'hélicoptères, de blindés, de drones et elles mobilisent une foule de planificateurs, de services techniques et autres. L'exercice, commencé sous le commandement de l'état-major français et intégrant des soldats venus de 24 autres pays, se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'avril, sous la direction de l'OTAN, cette fois dans les plaines de Champagne.

Les militaires vont ainsi mimer, et donc préparer,

une intervention au secours d'un pays allié attaqué par un adversaire fictif que tout le monde identifie comme étant la Russie. L'exercice comprend, et ce n'est pas le moins important, un volet de propagande. Il a commencé par une large campagne de presse glorifiant les armes occidentales et insistant sur le péril russe. En même temps on peut lire sur le site du ministère des armées que Orion Jeunesse contribue au « *réarmement moral de la nation en faisant des citoyens, en particulier la Jeunesse, des acteurs de la cohésion et de la résilience en cas de crise majeure* ». L'affirmation est

suivie de la liste des activités de propagande dirigées vers la jeunesse.

En plus de la préparation morale et politique, complétant les grandes manœuvres, il y a évidemment l'équipement matériel. Le ministère des armées se vante d'avoir commandé pour 38 milliards d'euros d'armes en 2025, un « *niveau historique* ». Ce record sera battu en 2026, grâce aux constantes augmentations du budget militaire.

Bien entendu, ces flots d'euros atterrissent sur les comptes des actionnaires de quelques grandes sociétés, comme Dassault, Thales, Naval Group, Airbus, MBDA etc. Ce gonflement constant des crédits militaires, ces discours de plus en plus nationalistes et militaristes, ces exercices sur grande échelle, ces cocoricos médiatiques répétés à l'infini, montrent que la classe dirigeante veut préparer le pays à la guerre. Le fait que cette marche au conflit se répète dans tous les pays, à commencer par les grandes puissances et le militariste en chef américain, n'a pas de quoi rassurer, bien au contraire.

Paul Galois



Déploiement de soldats, le 8 février, sur l'île de Ré.

Préférence européenne: un mirage patronal

Le commissaire européen Stéphane Séjourné et 1 141 grands patrons européens ont lancé un appel à la « préférence européenne » dans les achats publics.

« *Les Chinois ont le “made in China”, les Américains ont le “buy American”. [...] Alors pourquoi pas nous ?* » disent-ils. Et d'ajouter sans rire que « *la concurrence internationale n'a jamais été aussi déloyale* ». Il va de soi que les patrons considèrent comme déloyal tout ce qui n'avantage pas leurs affaires.

Les représentants de Sanofi, de Michelin, de Saint-Gobain, d'Air France, Bouygues, ou de Veolia signataires de la tribune, voudraient s'assurer un appui sonnant et trébuchant des instances européennes contre des concurrents plus puissants qu'eux. Ces grands

groupes évoquent comme il se doit l'intérêt général. Le fait qu'ils aient supprimé des milliers d'emplois ces dernières années suffit à montrer qu'ils entendent par « intérêt général » avant tout celui des actionnaires.

Cet appel n'est cependant pas du goût de tous les grands patrons européens. Ceux qui sont surtout exportateurs redoutent en effet des mesures de rétorsion de la part de grandes puissances comme la Chine et les États-Unis. Le « made in Europe » reste donc un mirage tant les intérêts des multinationales des différents pays européens s'opposent entre eux. Mais dans tous les cas, les intérêts des travailleurs ne sont jamais de suivre ceux des patrons.

Aline Retesse

États-Unis : le boycott des bus de Montgomery

Le 1^{er} décembre 1955, la police arrêtait la couturière noire Rosa Parks pour avoir refusé de céder sa place à un Blanc dans un bus de Montgomery, aux États-Unis. Les autorités n'imaginaient pas que cette injustice, parmi toutes celles endurées par la population noire des États-Unis, allait déclencher un mouvement massif contre la ségrégation.

Après la Deuxième Guerre mondiale, dans laquelle les Noirs américains avaient été engagés au nom de défense de la liberté, soit dans l'armée soit à l'arrière dans l'industrie de guerre, une fraction de plus en plus importante voulait en finir avec les lois racistes, la violence et la ségrégation quotidienne qu'ils subissaient. Dans les villes du Sud comme Montgomery, capitale de l'Alabama, la concentration des Noirs leur donnait un poids qu'ils n'allaient pas tarder à utiliser.

Ouvriers à qui on interdisait les emplois qualifiés et mieux payés, domestiques chez des familles blanches dans des quartiers où elles n'avaient pas le droit de résider, employés dans des commerces où ils n'avaient pas le droit de faire leurs courses, ils ne supportaient plus l'exploitation conjuguée aux injustices raciales. Il existait aussi une frange de petits bourgeois noirs, enseignants, commerçants, médecins, avocats, pasteurs, contrariés dans leurs ambitions par le racisme d'État.

Les uns et les autres étaient indignés par les mesquineries de la ségrégation quotidienne : il leur était interdit d'utiliser les mêmes toilettes que les Blancs, d'emprunter les mêmes portes, de boire à la même fontaine à eau, d'entrer dans les mêmes snacks, de s'asseoir à l'avant des bus.

Un boycott massif de ceux-ci avait d'ailleurs déjà eu lieu en 1953 à Baton Rouge, capitale de la Louisiane, qui avait permis d'atténuer la ségrégation.

Des militantes déterminées

À Montgomery, Rosa Parks n'était pas la première femme noire à oser refuser de céder sa place à un Blanc dans un bus au cours de l'année 1955. Claudette Colvin, qui est décédée très récemment, avait quinze ans lorsqu'elle fut arrêtée pour ce motif. Mais les dirigeants locaux de la NAACP, une organisation noire de lutte pour l'égalité des droits civiques, ne voulaient pas alors lancer une mobilisation. Bien plus tard, Claudette Colvin expliqua qu'ils avaient choisi Rosa Parks parce que sa peau plus claire « l'associait à la classe moyenne ».

En effet, la NAACP menait essentiellement des combats sur le terrain judiciaire où il s'agissait d'amadouer des juges blancs. Sa politique consistait à trouver des appuis dans l'appareil d'État américain, surtout au niveau fédéral et si possible à la Maison Blanche, qui pourtant fermait les yeux sur le racisme le plus brutal qui sévissait dans le Sud. Dans les tribunaux, ses avocats plaident le respect des supposées « valeurs américaines » de liberté

et de démocratie. Les dirigeants de la NAACP se faisaient les porte-voix d'une petite bourgeoisie noire qui suppliait le pouvoir blanc de lui laisser une place au soleil.

Étant souvent la seule organisation noire militante dans le Sud, la NAACP attira au début des années 1950 beaucoup de ceux qui voulaient en finir avec la ségrégation. Claudette Colvin commença à y militer au lycée. Rosa Parks, âgée de 42 ans, en était déjà une militante de longue date lorsque, le 1^{er} décembre 1955, elle fut arrêtée, brièvement emprisonnée et condamnée à une amende.

Un mouvement profond

Le soir de l'arrestation de Rosa Parks, l'organisation locale des femmes noires appela au boycott de la compagnie de bus, dont la clientèle était majoritairement noire. La NAACP lui emboîta le pas, des étudiants distribuèrent 35 000 tracts à la population noire. Le 5 décembre, le boycott était un succès car la population se mobilisait. Elle allait le faire durant toute l'année 1956, transformant des milliers de femmes et d'hommes en militants à l'image de Rosa et de Claudette.

Ce n'était pas un mouvement passif. Au contraire, on s'organisait pour du co-voiturage, les chauffeurs de taxi noirs faisaient payer la course au même prix qu'un ticket de bus. Beaucoup se levaient plus tôt le matin et rentraient du travail plus tard le soir car ils marchaient au lieu de prendre les bus qui circulaient



Rosa Parks après son arrestation.

GENEHERRICKWIKIPEDIA

presque à vide. La population noire mobilisée recevait des encouragements et de l'aide de tous les États-Unis : on leur envoyait des chaussures pour remplacer les leurs usées. Des Blancs véhiculaient leurs domestiques noires dont ils ne pouvaient se passer.

Les autorités blanches de Montgomery, élues dans cette ville à majorité noire où beaucoup d'habitants étaient empêchés de voter, étaient furieuses. Elles voulaient imposer des amendes aux taxis pour la pratique de tarifs trop faibles. Elles ordonnèrent à la compagnie de bus de ne plus desservir les quartiers noirs, ce qui n'était de toute façon plus rentable faute de clients. Sous divers prétextes les piétons noirs étaient arrêtés, harcelés par la police. Rosa Parks fut jetée une fois de plus en prison, ainsi que Martin Luther King, pasteur à Montgomery, à qui la NAACP avait demandé de diriger le mouvement.

La nuit, des racistes faisaient exploser des bombes dans des églises noires qui servaient de lieu de réunion. Le domicile de Martin Luther King fut aussi plastiqué. Aux centaines de gens en colère rassemblés devant chez lui le lendemain, il conseilla de ne pas s'armer, de rentrer chez eux et de prier pour l'amour des Blancs.

Mais ce ne furent ni les sermons ni les prières qui frayèrent le chemin vers la victoire. Ce fut la mobilisation qui, face à l'adversité, ne faiblit pas durant des mois. Elle fut telle qu'une partie de l'appareil d'État, qui savait que le mouvement de Montgomery pouvait se

propager et s'en inquiétait, amorça un recul.

En juin 1956, un juge fédéral décida que la ségrégation dans les bus était illégale. Face à l'opposition de l'État d'Alabama, il fallut encore six mois de mobilisation pour que la Cour suprême confirme cette décision. La compagnie de bus céda alors et le boycott de 382 jours prit fin le 20 décembre 1956.

Une étape dans un combat plus large

La victoire était encore incomplète. Les racistes les plus virulents ne s'avouaient pas vaincus : les jours suivants, ils firent sauter encore cinq églises et le domicile d'un militant ; ils tirèrent sur des bus, blessant une femme enceinte, ce qui donna prétexte à la municipalité pour interrompre leur circulation pendant des semaines.

La ségrégation continua encore à sévir dans bien d'autres domaines à Montgomery, sans parler du reste du pays. En mars 1957, la municipalité la renforça par un arrêté déclarant « illégal pour des Blancs et des gens de couleur de jouer ensemble ou en compagnie les uns des autres, aux cartes, dés, dominos, dames, échecs, billard, baseball, football, golf, athlétisme et natation ».

Le mouvement de Montgomery était une démonstration spectaculaire de la volonté de lutte de la population noire, et allait marquer une étape importante dans l'extension et l'approfondissement de ses combats.

Lucien Détroit



Martin Luther King et Ralph Abernathy assis dans le premier bus après le retrait de la ségrégation à Montgomery en 1956.

Nouvelle-Calédonie: la politique coloniale sur la place publique

Jeudi 29 janvier, la publication par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) d'un rapport dénonçant les violences et les discriminations à l'encontre des Kanaks avant, pendant et après leur explosion de colère de mai 2024, a déclenché la colère des représentants et partisans de l'État français.

Le 13 mai 2024, la jeunesse kanake et océanienne s'était insurgée contre le dégel du corps électoral, qui visait à consolider le pouvoir de la droite loyaliste en rendant minoritaires les Kanaks dans leur propre pays. La colère était à la mesure de l'oppression subie depuis plus de 170 ans par ces peuples océaniens. Dans cet archipel de seulement 260 000 habitants, le gouvernement déploya plus de 3 000 policiers et gendarmes. 2 500 Kanaks et Océaniens furent arrêtés et placés en garde à vue, plus de 500 furent déférés et plus de 300

jugés en comparution immédiate. Dans le même temps, des descendants de colons, des Caldoches, et des métropolitains d'extrême droite formèrent des milices armées sur des barrages avec la complicité à peine voilée des autorités françaises. De mai à septembre, il y eut 14 morts, dont 11 Kanaks.

Dans son rapport, la CNCDH ne fait pas de révélations. Tout ce qu'elle y dénonce a déjà été observé et décrit. Les partisans du maintien au sein de l'État français sont montrés sous leur vrai visage, celui d'une caste colonialiste prête à tout pour

maintenir sa domination, ayant conduit, comme le dit la CNCDH, une politique « essentiellement répressive » à l'encontre « quasi exclusivement » des Kanaks sous la forme d'une « intervention policière militarisée », au moyen de « véhicules blindés et tirs opérés depuis des hélicoptères à l'encontre de civils ».

Au-delà des événements, la CNCDH dénonce les mesures de rétorsion collective annoncées par les dirigeants anti-indépendantistes de la province Sud à l'encontre des Kanaks, comme les mesures restreignant l'accès à l'aide médicale, aux bourses scolaires, à l'école, à la cantine ou aux logements.

La sortie de ce rapport a provoqué une levée de boucliers de la part de la droite loyaliste et des représentants de l'État français. Ainsi



En 2024, gendarmes envoyés contre les Kanaks.

MENDIBOURRE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES Q.M.

Sonia Backès, présidente de la province Sud, a dénoncé un rapport qui « rend coupables les victimes et victimise les coupables ». Et tous de justifier « la conscience parfaitement tranquille », selon les mots du procureur de la République, la répression qui aurait permis « d'éviter un coup d'État », ou pire encore « la guerre civile ». Un tel cynisme est coutumier des représentants de la bourgeoisie française et caldoche.

Quoiqu'il en soit, loin des recommandations de la CNCDH, le gouvernement maintient sa politique coloniale. Le 19 janvier, Macron et le gouvernement ont signé avec la droite et certains partis kanaks l'accord Élysée-Oudinot qui se veut complémentaire de l'accord de Bougival signé l'été 2025. En instaurant de nouveaux

Serge Benham

Grenoble: des familles hébergées à l'école

À Grenoble, les instituteurs de l'école Malherbe, dans une conférence de presse, ont dénoncé la situation de deux familles à la rue, dont ils scolarisent les enfants.

Une famille est hébergée dans leurs locaux, ce que la municipalité tolère pour le moment, et l'autre est à l'hôtel, financée par des dons.

Plus généralement, elles sont 16 familles à la rue avec 45 enfants qui sont actuellement mises à l'abri dans 11 écoles, plus deux familles en camping, grâce à l'inter-écollectif des écoles occupées de Grenoble. En lien avec le DAL (Droit au logement) et RESF (Réseau éducation sans frontières), ce collectif s'est mis en place il y a quatre ans et a hébergé depuis une centaine de familles.

Souvent celles-ci se retrouvent à la rue car déboutées de leur demande d'asile faute de place en CADA (centres d'accueil pour demandeurs d'asile). À l'école Malherbe, quinze familles y ont été hébergées depuis quatre ans, ce qui est considérable.

Parfois, elles sont demandeuses d'un hébergement mais, comme il n'y a pas de collectif dans toutes

les écoles, leur demande n'a malheureusement pas de suite. Souvent elles appellent le 115 mais il n'a pas de place à leur proposer.

Rester longtemps dans l'école, sans véritable endroit où s'installer, entraîne évidemment des difficultés pour les familles concernées comme pour les enseignants. Il faut chaque matin ranger les matelas avant l'arrivée des élèves et faire disparaître toute trace de l'occupation. Pendant la conférence de presse, des

Correspondant LO



RADIO FRANCE L'AGENCE

Doléances: que sont les cahiers devenus ?

En 2018, pour que les revendications et les souhaits des Gilets jaunes puissent s'exprimer, les communes avaient institué des cahiers de doléances, réminiscence de la Révolution de 1789.

Un an plus tard, le 15 janvier 2019, Macron annonçait que ces cahiers seraient ouverts au public dans les mairies, les intégrant au Grand Débat national qu'il lançait et promettant de les rendre publics.

La réponse avait été populaire : environ 20 000 cahiers furent déposés dans 17 000 communes, regroupant quelque 225 000 contributions. Depuis, ils sont toujours dans les mêmes endroits, où chacun peut en théorie les consulter, à condition évidemment de faire le

tour de France. Les numériser pour que l'on puisse les lire sur internet n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Dans ces cahiers, on peut lire les souhaits des habitants, leurs revendications, leurs propositions pour faciliter la vie de chacun. Les auteurs se sont donné la peine de réfléchir, de rédiger des textes détaillés dans l'espoir d'être entendus, et ils en attendaient une réponse des autorités... qui n'est jamais venue.

Face à ce mépris des dirigeants, tous ont pu avoir le sentiment que leurs efforts avaient été inutiles. La leçon est dure certes, mais elle permet de constater qu'il n'y a rien à attendre de ces serviteurs des riches.

M. L.

Urgences HEH - Lyon : "danger grave et imminent"

Le personnel des Urgences de l'hôpital Édouard Herriot, à Lyon, est en grève reconductible depuis le 5 février pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et d'accueil des patients.

Tout concourt à ce que le nombre de patients reçus augmente : les fermetures, totales ou partielles, des services d'urgence dans d'autres hôpitaux, les déserts médicaux et le nombre insuffisant de médecins de ville, la perte de plus de 40 000 lits d'hospitalisation complète en dix ans sur tout

le territoire. À cela, sont venus s'ajouter les virus hivernaux et les effets sur l'hôpital de la récente grève des médecins libéraux. Pour faire face, le nombre de soignants, lui, n'augmente pas sous prétexte de ce que la direction appelle « la rationalisation de la prise en charge ».



Nadia Bouhami interpelle la ministre de la Santé.

Échirolles : délit de militantisme

Un rassemblement de plus d'une centaine de personnes s'est tenu, le 4 février, devant le commissariat de police d'Échirolles en soutien à Baptiste Anglade, un éducateur, militant CGT du secteur médico-social et par ailleurs tête de liste NPA-R à l'élection municipale à Grenoble.

Ce militant était convoqué par la police à la suite d'une plainte pour intrusion et distribution de tracts dans les locaux d'Ocellia, une école de formation de travailleurs sociaux. Le 10 septembre, jour de mobilisation « bloquons tout », avec ses camarades il s'était adressé aux étudiants de

cet établissement, une habitude bien ancrée et qui ne posait, jusque-là, aucun problème.

Cette fois, dans un esprit revanchard, la nouvelle direction a profité de l'occasion pour porter plainte contre un animateur investi dans toutes les mobilisations du secteur médico-social.



LE TRAVAILLEUR ALPIN

Depuis deux mois, les Urgences sont à saturation avec près de 300 passages par jour. L'attente avant de voir un premier soignant qui juge de l'urgence dépasse deux heures. Avant d'être examiné par un médecin, il faut compter 8 à 9 heures d'attente. Après cette étape vient la difficile tâche de trouver un lit disponible pour une hospitalisation.

Fréquemment, à la prise de poste du soir, il peut y avoir encore jusqu'à 40 personnes, dont beaucoup de personnes âgées, en attente sur des brancards. Des personnes âgées, avec des fractures du col du fémur, peuvent rester ainsi plus de 24 heures. Les soignants essaient de faire des rotations pour que chaque patient puisse passer un moment dans un lit. Mais une infirmière doit s'occuper de 20 patients à la fois et parfois jusqu'à 50. Sans compter qu'il faut se bagarrer pour avoir suffisamment de draps et couvertures !



Les soignants en viennent à ne plus regarder les patients, à faire la sourde oreille aux sollicitations tant ils ont honte de ne pas pouvoir répondre à leurs attentes et, de fait, de les mettre en danger. Rentrés chez eux, ils sont épuisés physiquement et psychologiquement. Les démissions s'accumulent. Actuellement 20 infirmiers sont en arrêt maladie sur 80 à l'effectif. Les remplacements ne sont pas systématiques.

Malgré des alertes répétées auprès de la direction de l'hôpital rien ne changeait, sinon l'arrivée de quelques renforts venus d'autres services. C'est pourquoi, toutes catégories confondues, les travailleurs des Urgences ont décidé de se battre pour l'embauche de 50 personnes supplémentaires. Ils se sont adressés aux syndicats et s'organisent, en particulier pour refuser les réquisitions systématiques.

La ministre de la Santé, de passage le 6 février dans un autre hôpital des Hospices Civils de Lyon (HCL), a reçu à leur demande une délégation des grévistes. Elle a botté en touche en affirmant que cette situation serait ponctuelle. Pour elle, tout va aller mieux puisque le gouvernement a promis de consacrer 850 millions d'euros à la santé. Nadia Bouhami, brancardière au Groupement hospitalier est (GHE), militante syndicale et tête de liste Lutte ouvrière aux municipales de Villeurbanne, lui a répliqué que ce n'était qu'une goutte d'eau à côté des 200 milliards donnés chaque année au grand patronat et des 6,7 milliards supplémentaires du budget des armées.

Devant ce mépris des dirigeants, les grévistes n'ont d'autre choix que de poursuivre la grève. Pour cela, ils comptent bien entraîner les autres Urgences des HCL.

Correspondant LO

La Poste : une direction à l'offensive

Mardi 10 février, à Paris 15, lundi 9 février, 150 postiers, soit 40 % de l'effectif global, étaient réunis pour protester contre celle intentée contre un militant de Sud accusé de propos déplacés envers un chef et sanctionné par une semaine de mise à pied.

À Paris, le syndicat Sud 92 avait convoqué un rassemblement de protestation et, le militant concerné s'étant présenté pour la convocation, il en a été empêché par des vigiles. À Arras, deux cents militants CGT ont bloqué le centre postal.

La direction de La Poste est à l'offensive, comme le montre la série de procédures disciplinaires en

cours. À Paris 15, lundi 9 février, 150 postiers, soit 40 % de l'effectif global, étaient réunis pour protester contre celle intentée contre un militant de Sud accusé de propos déplacés envers un chef et sanctionné par une semaine de mise à pied.

Il y a quelques jours, la secrétaire de la CGT Sophie Binet dénonçait au cours d'un rassemblement des procédures judiciaires ou disciplinaires concernant un millier de militants. Visiblement, à La Poste aussi, la direction voudrait faire régner un climat de crainte.

Correspondant LO

Stellantis: comment mettre 22 milliards en négatif !

Un « désastre », un « incendie », des « pertes colossales » : la presse ne trouve pas de mots assez forts pour relayer la thèse du déficit mis en avant par le groupe automobile Stellantis. Une nouvelle fois, les capitalistes pleurent la bouche pleine... avant de s'attaquer aux travailleurs.

La direction du groupe Stellantis se prépare à annoncer des pertes de l'ordre de 23 milliards d'euros pour 2025. Alors que les ventes sont en hausse de 11 % et que le chiffre d'affaires augmenterait de 5 %, cette annonce tient du tour de passe passe. En effet, ce déficit n'existe que parce que la direction du groupe a décidé de provisionner 22 milliards d'euros de « charges exceptionnelles » en 2025. Immédiatement après l'annonce, le cours de l'action

Stellantis a chuté et les experts économiques ont hurlé à la catastrophe.

Ce qui est sûr c'est qu'il ne s'agit pas de pertes réelles mais d'opérations comptables permettant de faire passer des bénéfices pour des déficits en jonglant avec les milliards. Les 22 milliards correspondent par exemple à des estimations de recettes futures qui viendraient à manquer suite au changement de stratégie ; ou encore à des estimations d'une rentabilité moindre

de sites industriels, une « dépréciation des plateformes » dans le futur. Ils englobent aussi les 13 milliards d'investissements futurs à venir aux États-Unis. Et pour rendre encore plus compliquée la compréhension de ces annonces, le PDG du groupe, Antonio Filosa, a parlé en même temps de « 46 milliards d'euros de liquidités à son bilan » (dont 16 milliards d'euros de lignes de crédit bancaire non utilisées) et de « 6,5 milliards de cash flow », c'est-à-dire de fonds de roulement accessibles immédiatement.

Derrière ce manège, il y a un changement de stratégie du groupe Stellantis que la direction veut faire payer aux travailleurs. En effet,



les industriels de l'automobile, déçus par le marché de la voiture électrique moins rentable qu'espéré et face à la concurrence chinoise largement en avance dans ce domaine, ont obtenu de l'UE qu'elle revoie ses décisions sur la fin de la production de voitures thermiques. Dans ce contexte, Stellantis fait le choix de revenir en arrière sur les perspectives de production de voitures électriques au bénéfice des thermiques et des hybrides.

Cela signifiera certainement des investissements différents, des changements. Mais personne ne sait réellement ce qu'il en coûtera ou non au groupe. La seule chose sûre est que la direction cherchera à le faire payer aux travailleurs.

Marion Ajar

Amiante : la justice se hâte lentement

L'ancien directeur du technicentre de maintenance SNCF de Saintes, en Charente-Maritime, passe en procès depuis le 10 février pour avoir exposé des salariés à l'amiante.

Depuis que la médecine a clairement établi la nocivité de l'amiante en 1906, il a fallu neuf décennies aux autorités françaises pour interdire l'usage de cette fibre, en 1996. Avec la complicité de l'État et la complaisance de certains scientifiques ainsi que de certains syndicalistes, les industriels de l'amiante avaient retardé au maximum cette interdiction pour réaliser des profits le plus longtemps possible. Peu leur importait que les risques de maladie de l'appareil respiratoire soient pris par des ouvriers qui

ignoraient le plus souvent le péril mortel qui les guettait. Dès les années 1990, environ 3 000 travailleurs en activité ou en retraite mourraient chaque année en France des suites d'une exposition professionnelle à l'amiante, parfois des dizaines d'années auparavant. Aujourd'hui encore, trente ans après l'interdiction de l'amiante, ces décès restent très nombreux.

C'est en 2001 que des travailleurs du technicentre SNCF de Saintes ont porté plainte contre leur employeur qui n'avait pas

respecté la nouvelle législation et avait continué à leur cacher les risques qu'il leur faisait prendre. Sous l'aiguillon du patronat, opposé par principe à toute remise en cause de son autorité sur les entreprises, même publiques, la machine de l'État a continué à faire assaut de lenteur : un seul cadre de la SNCF, âgé aujourd'hui de 79 ans, a été mis en examen. Le procès vient de s'ouvrir, vingt-huit ans après les faits commis entre 1998 et 2000 !

Quand les autorités judiciaires ou autres disent que les victimes sont leur priorité, elles devraient ajouter : sauf si ce sont des travailleurs dont le patron est mis en cause.

Lucien Détroit

Bananeraies – Guadeloupe : une hécatombe

Le 23 janvier, un ouvrier agricole d'une bananeraie de Guadeloupe a été retrouvé inconscient sur les hauteurs de l'îlet Pérou à Capesterre-Belle-Eau. Il était seul au moment où il faisait l'épandage d'engrais sur un terrain en pente et boueux et aurait été victime d'une rupture d'anévrisme.

Après avoir été transféré à l'hôpital, l'ouvrier agricole est finalement décédé. Les médias se sont félicités de l'intervention rapide des secours. C'est certes louable, mais ils ne se sont aucunement posé la question des circonstances de l'accident et par la suite n'ont guère fait état du décès.

En fait les conditions de travail déplorables auxquelles sont soumis les ouvriers ne peuvent que favoriser et aggraver de telles pathologies. De nombreux ouvrières et

ouvriers sont décédés ou sont tombés gravement malades suite à l'utilisation du chlordécone et autres pesticides. D'autres ont été tués comme Bénito Noël ou Simon George, ou blessés à cause des mauvaises conditions de travail. Il faut savoir que les ouvriers doivent transporter chacun sept tonnes de bananes par journée de travail, il n'est donc pas étonnant qu'ils décèdent bien avant l'âge de la retraite.

Ces dernières années, sur plusieurs plantations, les ouvriers ont dû se mobiliser ou faire grève pour exiger l'amélioration de leurs conditions de travail face à un patronat qui ne respecte pas les règles de sécurité et exploite les travailleurs jusqu'à épuisement pour satisfaire ses profits.

Marie-Céline Deshauteurs



Dans le technicentre de Saintes.

ArcelorMittal Dunkerque : Macron a fait comme patron voulait

Macron s'est rendu le 10 février à Dunkerque, sur le site où ArcelorMittal a claironné la construction d'un four électrique. L'investissement peut sembler important, 1,3 milliard d'euros. En réalité, il est loin de ce qui était annoncé au départ, lorsqu'il était question de produire ce que la direction appelait de l'acier « vert ».

Dans le projet actuel, le principal haut-fourneau continuera de fonctionner au charbon, alors qu'il était censé être remplacé par une installation au gaz et à l'hydrogène. Le nouveau four électrique permettra seulement de recycler davantage de ferraille. Au départ, le but était de supprimer les rejets carbone très importants de l'usine, environ 15 % des rejets carbone de l'industrie

en France. Finalement, il ne s'agit plus que de les réduire d'un tiers. D'ailleurs, ces derniers mois, de nombreux ingénieurs venus spécifiquement pour ce projet sont repartis du site.

Macron est donc venu fanfaronner à Dunkerque pour dire qu'il avait répondu à toutes les attentes d'ArcelorMittal. Il a notamment repris à son compte une expression très utilisée

par la direction du groupe, selon laquelle il faut « dérisquer » l'investissement. Cela signifie que l'État se porte garant des profits du grand patronat, notamment par le fait que la moitié de l'investissement sera financée par l'argent public. Macron a également déclaré que la renationalisation d'EDF en 2022 avait été réalisée pour aider les industriels en leur fournissant une énergie abondante à des tarifs très bas. Et en effet, fin janvier, ArcelorMittal a signé avec EDF un contrat d'approvisionnement, pour une durée de 18 ans, à un tarif inconnu... pour cause de secret commercial.

Les patrons de la sidé-

rurgie ont également obtenu que des taxes soient imposées aux frontières de l'Europe, essentiellement pour se protéger de l'acier fabriqué en Chine. ArcelorMittal communique continuellement sur la nécessité d'être abrité de la concurrence mondiale, ce qui ne manque pas de piquant pour un groupe qui possède des usines et des mines sur tous les continents.

Avec sa modestie habituelle, Macron est donc venu annoncer qu'il avait sauvé la sidérurgie française. Mais, comme on pouvait s'y attendre, il n'a pas dit un mot sur les centaines d'emplois



que le groupe supprime en ce moment, ni sur les 5 600 emplois qu'il envisage de supprimer en Europe dans les mois à venir; rien non plus sur les bénéfices qui ont été multipliés par 2,5 en 2025 par rapport à l'année précédente. Macron a bien travaillé pour les actionnaires d'ArcelorMittal et il tenait visiblement à ce que cela se sache.

Correspondant LO

Ubisoft : trois jours de grève à l'agenda

La société française de jeux vidéo Ubisoft, qui emploie près de 17 000 salariés dans le monde et gère un chiffre d'affaires de plusieurs milliards d'euros s'est trouvée face à une grève de trois jours.

L'ensemble des syndicats de l'entreprise (CGT, CFE-CGC, Solidaires-Informatique, Printemps écologique et le Syndicat des travailleurs et travailleuses

du jeu vidéo) ont annoncé une grève « massive et internationale » du mardi 10 au jeudi 12 février. Cet appel fait suite à l'annonce de la suppression de 200

emplois en France et de la suppression du télétravail pour la majorité des salariés. Il y a également des inquiétudes face à une réorganisation du groupe qui doit être mise en place en avril.

La direction d'Ubisoft a déjà supprimé 3 000 emplois en trois ans. Et les derniers en date, début janvier, sont ceux d'une

filiale située à Halifax au Canada, où tous les salariés ont été licenciés... au moment même où ils allaient monter leur propre syndicat. Tout cela a dû convaincre des salariés qu'il était temps d'agir.

Une grève avait déjà eu lieu en octobre 2024. C'est donc la deuxième. Le secteur des jeux vidéo n'a sans doute pas une longue

histoire de luttes, mais c'est peut-être en train de changer. C'est en tout cas la bonne manière de faire comprendre aux actionnaires d'Ubisoft, à commencer par la famille Guillemot qui fait partie des 500 plus grandes fortunes en France, que les travailleurs du jeu vidéo ne sont pas là pour jouer.

P. R.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exercent elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2026.

Toute correspondance à **LUTTE OUVRIÈRE** - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom

Prénom

Adresse

Code postal, Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Grande-Bretagne : "Quelque chose de pourri..."

Éclaboussé par l'affaire Epstein, la question pour Keir Starmer, le Premier ministre britannique, ne serait plus de savoir s'il démissionnait, mais quand.

Depuis les révélations concernant Peter Mandelson, le chef du gouvernement travailliste est sur la sellette. En février 2025, Starmer avait nommé Mandelson ambassadeur aux États-Unis, avant de le pousser à quitter son poste sept mois plus tard, quand la solidité de ses liens avec le pédocriminel Epstein était devenue publique. Le temps mis par le leader du Labour à désavouer Mandelson n'était déjà pas glorieux, mais l'accélération de l'affaire Epstein a aggravé son cas. S'il a présenté des excuses aux victimes du milliardaire et de son réseau, il a continué à soutenir, contre toute évidence, qu'il ne mesurait pas la proximité de Mandelson avec le financier américain.

Or il s'avère que, du temps où Mandelson était ministre de l'Économie, entre 2008 et 2010, ses contacts avec Epstein étaient fréquents, et qu'il

a reçu de sa part, au fil des ans, au moins 75 000 dollars – dont il dit n'avoir gardé « ni trace ni souvenir » ! Il lui communiquait aussi des informations confidentielles susceptibles de l'aider à accroître sa fortune. À un moment où le système bancaire mondial était passé à deux doigts de l'effondrement, ces fuites pouvaient être précieuses. Comme ministre d'abord puis comme commissaire européen, Mandelson, téléguidé par la banque américaine JP Morgan, fit pression pour que les gouvernements n'adoptent pas la règle Volcker, impôt antispéculation pourtant modeste, espérant être récompensé ultérieurement par un poste dirigeant dans cette firme.

Si Starmer n'était pas au courant de toutes ces activités, dont l'étalage a finalement poussé Mandelson, baron depuis 2008, à démissionner de la Chambre des lords il y a quelques jours,

sa nomination initiale était un choix politique. Les liens de Mandelson avec Epstein étaient vus comme un atout, un pont possible avec le nouveau président Trump. Mandelson avait été l'un des maîtres communicants de Tony Blair, Premier ministre qui, sous l'étiquette New Labour, avait cherché à gagner les faveurs des milieux d'affaires en gommant tout ce qui, dans l'image du parti, rappelait le mouvement ouvrier. Certes, Mandelson avait dû démissionner deux fois des gouvernements Blair, dès 1998 puis en 2001, pour avoir servi ses propres intérêts, puis un peu trop ouvertement, ceux d'un businessman indien. Mais il en fallait plus pour déranger Starmer, lui qui se fraya un chemin vers le pouvoir en purgeant le Labour de son aile gauche, précisément pour amadouer la classe capitaliste.

Quand Starmer, tôt ou tard, quittera Downing Street, son remplacement par un ou une travailliste moins compromis avec la



Mandelson et Epstein, «son meilleur ami».

génération Blair et la mafia Epstein ne sauvera pas du discrédit un parti qui, depuis son retour aux affaires en juillet 2024, use et abuse de la démagogie antimigrants pour faire oublier sa soumission au grand capital.

Un nouveau locataire à Downing Street ne changera évidemment rien aux difficultés de la classe ouvrière. Mais l'affaire met un peu plus en lumière les mœurs de ceux qui dirigent. Au-delà des questions de personnes, les commandes

de la société restent entre les mains de la bourgeoisie, et le fait est qu'elle se moque de l'extension de la précarité, de la pauvreté infantile, du mal-logement, ainsi que du délabrement des services publics, du moment que ses profits rentrent.

« *Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark* », faisait dire Shakespeare à Hamlet au début du 17^e siècle. Dans la Grande-Bretagne de 2026 aussi, la pourriture se sent à plein nez.

Thierry Hervé

Guyane : la production pétrolière, une perspective pour qui ?

Jeudi 29 janvier, le Sénat a adopté une proposition de loi portée par Georges Patient, élu de Guyane et macroniste, qui vise à abroger en outre-mer la loi Hulot de 2017.

L'objectif est de lever les interdictions « de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ».

Pour l'instant le principal résultat de cette proposition a été de semer une petite zizanie dans le gouvernement. Georges Patient ne fait qu'exprimer

ce que pensent la plupart des élus de Guyane, tous partis confondus. Sénateurs, députés, membres de la Collectivité territoriale de Guyane, etc., dénoncent, certes à juste titre, le sous-développement de la Guyane et accusent le gouvernement de faire obstruction à tout

développement économique par « *dogmatisme écologiste* » ou « *écolonialisme* », en empêchant la Guyane d'utiliser ses ressources naturelles comme le pétrole, mais pas seulement. Le sous-sol guyanais est connu pour ses ressources en or et posséderait également diamants, bauxite, cuivre...

Sur le pétrole, le raisonnement part du constat que tous les pays alentour ont découvert de vastes gisements offshore, non loin des côtes, concluant : « *et pourquoi pas nous ?* » Au nord, le Guyana en exploite depuis 2019 et le Suriname est en phase de construction de ses installations pour une mise en production en 2028. Au sud, le Brésil vient de découvrir un immense champ à la frontière avec la Guyane. Ainsi cernée, la Guyane française, qui fait partie du même complexe géologique, peut faire rêver.

Les associations écologistes, les pêcheurs, les peuples autochtones, et bien d'autres, font plutôt

des cauchemars notamment quant aux risques de marée noire. À ce sujet, des partisans de l'exploitation du pétrole répondent que de toute façon le risque existe, venant des installations brésiliennes, surinamaises, et donc que, perdu pour perdu, il ne faudrait pas hésiter...

Ceux qui ont un vrai intérêt dans l'affaire sont les grands groupes pétroliers à commencer par TotalEnergies dont ces élus se font en quelque sorte les porte-parole. Il est vrai que l'entreprise en question prétend que la Guyane n'est pas un objectif dans la mesure où elle y a mené cinq forages d'exploration pétrolière en 2019, obtenant donc déjà une dérogation à la loi Hulot, débouchant sur un constat d'échec.

Au-delà de cet aspect très concret, qui ne fera peut-être pas jaillir la moindre goutte de pétrole, les politiciens guyanais martèlent leur envie de gérer les ressources, encore plus qu'ils ne le font déjà,

et donc d'avantage d'autonomie, si ce n'est d'indépendance. Pour gagner la population guyanaise à cette idée, ils affirment qu'en prenant les rênes localement, ils assureront un développement que la Guyane n'a pas eu jusqu'à là. Le pétrole amènerait « des retombées » magnifiques pour la population locale, prétendent-ils.

Il y a là pour le moins de quoi se méfier. Tant que le pouvoir sera entre les mains de grands groupes industriels et financiers, un développement économique quel qu'il soit n'entraînera aucune amélioration du sort des travailleurs. Le Guyana voisin, pris en exemple par ces élus, le montre bien : des installations pétrolières sortent de terre, accompagnées de belles perspectives de profit pour TotalEnergies, sans que la population voie autre chose que des miettes tomber de la table.

Jacques Lequai



Plateforme de Total au large du Suriname.